

DIPLOME DE SECRETAIRE/ASSISTANTE COMMERCIALE

ÉCOLE SCHULZ GENÈVE



La secrétaire/assistante commerciale assiste une équipe commerciale dans le suivi et le développement de l'activité. Elle gère les ventes et participe à l'organisation de manifestations commerciales.

Elle gère les relations courantes entre le service commercial et les clients. Ce poste d'intermédiaire entre l'entreprise et les clients l'amène à être en relation régulière tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise. Elle occupe un poste vivant, rouage essentiel pour assurer une prestation de qualité, conforme aux attentes de la clientèle.



Nous contacter
ÉCOLE SCHULZ
Rue du 31 décembre 8
1207 Genève
022 707 41 41

info@esgva.ch

www.ecole-schulz.ch



ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée 1 an de septembre à juin (26 cours par semaine) + 1 stage d'une durée de 30 jours minimum (6 semaines) réalisable pendant la formation ou en fin de formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Niveau maturité ou équivalent
- Examen du dossier scolaire ou CV
- Entretien de motivation
- Cycle ouvert prioritairement à des adultes (jeunes ou moins jeunes) en recherche d'un emploi stable.

***Une formation courte professionnalisante
pour un accès au marché du travail.***

CONTENU PEDAGOGIQUE ET HORAIRES HEBDOMADAIRES

- Bureautique et Correspondance commerciale
- Economie et droit
- Calculs comptables et commerciaux
- Expression française professionnelle
- Anglais professionnel
- Techniques commerciales
- Gestion Commerciale
- Les outils du web
- Plan d'action commerciale : marketing et communication

APRES UN DIPLOME DE SECRETAIRE COMMERCIALE-

- Entrée dans la vie active
- Poursuite d'études

ECOLAGE

Année 1 : CHF 10500 - CHF 1050 mensuels (10 mois) + CHF 300 d'inscription

*(Pour toute inscription faite **avant le 30 juin**, le montant de celle-ci n'est que de CHF 200).*



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 11 septembre 2017
Vacances d'automne	du samedi 21 octobre au dimanche 29 octobre 2017
Vacances de Noël	du mercredi 20 décembre au dimanche 7 Janvier 2018
Vacances de février	du samedi 10 février au dimanche 18 février 2018
Vacances de Pâques	du samedi 25 mars au dimanche 8 avril 2018
Vacances d'été	samedi 23 juin 2018

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin

Une leçon est de 45 min

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

ÉCOLAGE .

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.

L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.

Les livres et frais d'examen officiels (Maturité, CFC, DELF, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites

En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :

- CHF80 pour 1 personne
- CHF60 par personne pour 2 personnes
- CHF45 pour 3 personnes.